L'offre FIXE* ECO d'Eni

PRIX FIXES * DU KWH HT HORS ABONNEMENT

Grille tarifaire en vigueur au 06-04-2023

Offre et prix valables pour une souscription jusqu'au 03-05-2023

*Prix du kWh HT fixe pendant 1 an de l'énergie concernée (gaz et/ou électricité) hors abonnement HT révisable selon dispositions prévues dans fiche descriptive produit

Réservée aux particuliers

Prix Eni électricité pendant 1 an

Puissance souscrite	Option tarifaire Base				Option tarifaire Heures Pleines (HP)/Heures Creuses (HC)					
	Abonnement €/an		Consommation €/kWh		Abonnement €/an		Consommation HP €/kWh		Consommation HC €/kWh	
	HT	TTC(1)	HT	TTC(1)	HT	TTC(1)	HT	TTC(1)	HT	TTC(1)
3 kVA	102.96	122.56	0.18780	0.22656						
6 kVA	129.24	156.53	0.18780	0.22656	133.92	164.30				
9 kVA	156.96	192.02			165.24	205.01				
12 kVA	185.64	228.53			195.60	244.70				
15 kVA	212.28	262.88			224.28	282.62	0.20170	0.24324	0.15060	0.18192
18 kVA	238.44	296.73	0.18780	0.22656	252.12	319.65				
24 kVA	296.52	370.49			312.72	398.91				
30 kVA	353.04	442.62			367.80	472.35				
36 kVA	408.12	513.22			420.00	542.74				

Offre verte d'électricité

(voir détails fiche descriptive)

Cette grille d'électricité intègre une réduction moyenne d'environ 0,11236 €/kWh HT au titre du bouclier tarifaire électricité. Cette réduction a été calculée en prenant en compte un client moyen avec une consommation annuelle de 3 000 kWh. Ce calcul est basé sur la différence entre les tarifs réglementés de vente non gelés et gelés. Il prend également en compte l'hypothèse d'une prolongation du bouclier tarifaire électricité à iso-niveau jusqu'au 31 janvier 2024, après une hausse de 15 % au 1er février 2023. Si le Gouvernement décide de mettre fin ou de modifier le bouclier tarifaire électricité entre la date d'entrée en vigueur de ces grilles et le 31 janvier 2024, ces grilles de prix seront revues en conséquent.

Prix Eni gaz pendant 1 an

Tarif		Consommation annuelle	Abonnement €/an		Consommation €/kWh	
			HT	TTC(2)	HT	TTC(2)
Base		< 1 MWh	108.96	125.51	0.10860	0.14036
B0		> 1 et < 6 MWh	108.96	125.51	0.10860	0.14036
B1 et B2i	Zone 1	> 6 MWh	225.96	273.28	0.08790	0.11552
	Zone 2				0.08850	0.11624
	Zone 3				0.08910	0.11696
	Zone 4				0.08970	0.11768
	Zone 5				0.09030	0.11840
	Zone 6				0.09090	0.11912

En option

Compensation carbone + (gaz)

5€ TTC / mois

Et/ou reforestation (électricité)

1€ TTC / mois

(1) Le prix TTC de l'électricité : l'abonnement inclut la Contribution Tarifaire d'Acheminement (CTA), l'ensemble étant soumis à la TVA aux taux de 5,5 %. Le prix du kWh inclut la Contribution au Service Public d'Electricité (CSPE), elle-même soumise à la TVA au taux de 20 %. Cette année 2023 marque une évolution importante puisque la taxe communale disparait. Sa suppression a entrainé une majoration de la CSPE pour l'unique mois de janvier 2023. La CSPE s'élevait donc à 0,7630 cts kWh en janvier. Elle disparaît à compter du 1er février 2023, jusqu'au 31 janvier 2024.

(2) Le prix TTC du gaz : L'abonnement inclut la Contribution Tarifaire d'Acheminement (CTA), l'ensemble étant soumis à la TVA au taux de 5,5 %. Le prix du kWh inclut la taxe intérieure de consommation sur le gaz naturel (TICGN), l'ensemble étant soumis à la TVA au taux de 20 %.

- Eni Gas & Power France SA au capital de 239 500 800 Euros - R.C.S. Nanterre 451 225 692